UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

Orléans / Bourges / Blois / Chartres / Châteauroux / Issoudun / Tours Fondettes

Rapport Social Unique

Conseil d'Administration

14/03/2025

www.univ-orleans.fr

HR EXCELLENCE IN RESEARCH

ATHENA EUROPEAN UNIVERSITY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

Remerciements

À tous les contributeurs

pour leur disponibilité et la qualité des données transmises dans la réalisation du RSU 2023

Aux personnes ayant relu le RSU et contribué à son format actuel

Université d'ORLÉANS

MESSAGE : avant de commencer, je tiens à remercier les contributeurs car sans eux le RSU ne pourrait pas vous être présenté.
De notre côté, nous avons essayé de présenter leur contribution du mieux possible dans le RSU.

Merci également à la présidence, la direction Générale des services, la gouvernance pour leur lecture ayant permis de fiabiliser certaines données et ajouter certains commentaires

Périmètre - RSU

Recensement des effectifs du personnel en activité au 31 décembre 2023

Recensement des Equivalents Temps Plein au 31 décembre et non sur l'année civile

Mouvements au cours de l'année 2023 : flux, recrutements, carrière des personnels…

Evolution des données statistiques (minimum sur 3 ans)

Présentation des données par genre

3

Université d'ORLÉANS

MESSAGE : Photographie à une date donnée des personnels et mouvements sur l'année civile 2023 date d'observation des dossiers administratifs en date du 25 avril 2024, + suite CIOM labo (affectation, spécialité) pour la population et ses caractéristiques au 31/12/2023.

→Photographie à un instant T des caractéristiques du personnel en activité (présent physiquement ou non) au sein de l'UO.

Non présent physiquement : CLD et CLM et absences au 31/12/2023 telles que (Délégation pour intérêt général, Mis à dispo et payé via une convention de gestion, CRCT, congé maternité, CMO…)

Evolution 2023

-De 3 vers 4 populations :

- 659 **EC** + 340 **E** + 250 **C** + 826 **BIATSS**

-Numérotation des tableaux et graphiques dans chaque chapitre

-Evolution de la terminologie :

De « en service partagé » vers « en temps partagé »
De « EC/E » vers « EC et E »

- Intitulé du chapitre 1 modifié : Lire « Les emplois et les effectifs »

- Structure du chapitre 3 revue , flux des personnes titulaires et contractuels entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023

-Ajout d'indicateurs en lien avec la Base de Données Sociales (arrêté du 7 mai 2021)

Université d'ORLÉANS

Réalisation des attentes

- Chapitre 1 : Les emplois et les effectifs
  - Ajout du nombre d'étudiants inscrits par site géographique (carte p. 18)
  - Répartition pour chaque composante du % de titulaires / CDD/CDI(graphique p. 17)
  - Répartition des personnels en activité par nationalité(p. 26)
  - Contrats étudiants : prise en compte des remarques du CSA sur l'exhaustivité des informations (p. 54)
- Chapitre 3 :
  - Calcul du taux de rotation pour les contractuels (p. 65)
  - Analyse des flux de personnel (p. 66-67)
- Chapitre 7 :
  - Ajout du minimum et maximum de jours dans les CET par statut et catégorie A, B, C (p. 127)
- Chapitre 10 :
  - Nombre de recours auprès du Conseil d'Etat (p. 150)

5

Université d'ORLÉANS

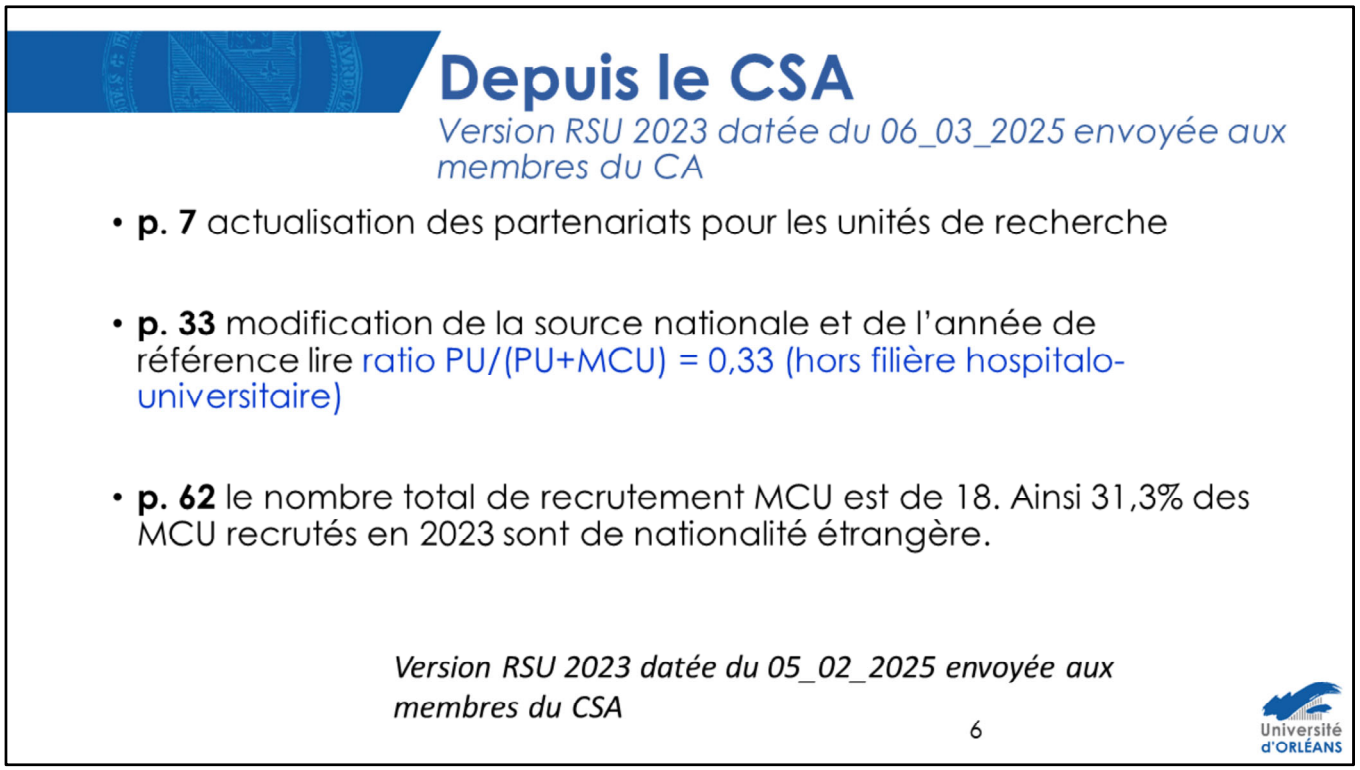

La source par grande discipline CNU reste les fiches démographiques-CNU.

p.7 Attention, si on fait le total des partenariats tels qu'ils sont présentés le total n'est pas égal à 25.

p.33 référence total PU et MCU = Panorama des enseignants de l'enseignement supérieur **année 2022**

CSA du 3 mars 2025

-Vote à l'unanimité favorable

- Chapitre 1 : indiquer le statut des personnels par position statutaire (p.12)
  - *Au 31 décembre 2023, tous les personnels en position hors activité sont des personnels titulaires*
- Chapitre 1 et 7 : regrouper les données des effectifs de vacataires d'enseignement (1.4.4) avec les heures de vacations et heures complémentaires (7.3)
- Chapitre 6 :
  - parmi le personnel n'ayant pas répondu à la convocation de visite médicale (p.108)
    - Quelle population est la plus concernée ?
    - Combien de personnels ont présenté un justificatif d'absence ?
- Chapitre 7 :
  - % de demandes acceptées pour les CRCT et CPP
  - Des données sur le co-voiturage sont-elles disponibles dans l'établissement ?

7

Université d'ORLÉANS

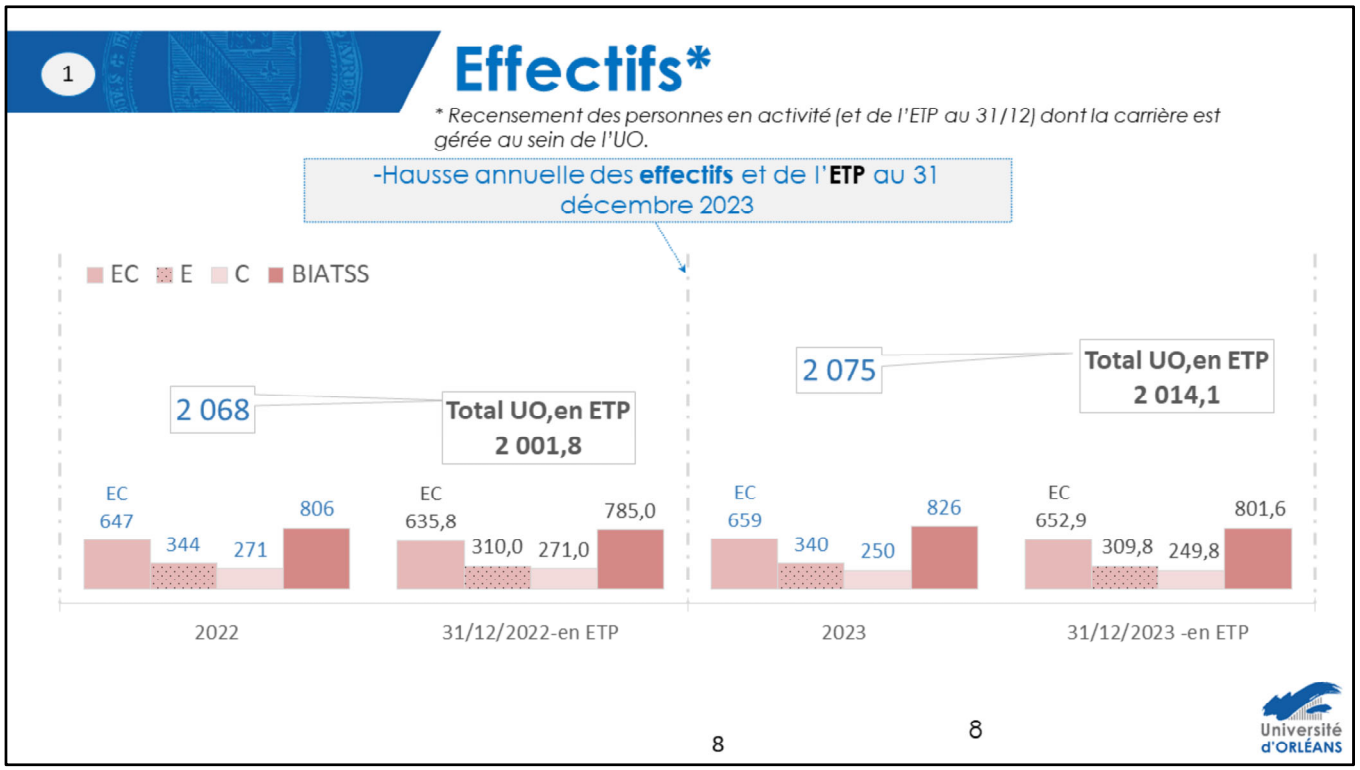

Rappel du périmètre des personnels en activité
Que les personnels soient présents ou non physiquement
(ex : position administrative = délégation d'intérêt général
ex : absence : CLM, CLD)
Y compris les absences au 31/12 telles que CMO, CRCT, Congé maternité, paternité

Les effectifs de personnes (en nombre et ETP) se distinguent des emplois (nombre et ETPT)

Ecart entre emplois (ETPT annuel) et personnes (ETP au 31/12/2023)
Voir document rédigé par la DPPA validé DRH et communiqué au président

---

Certaines positions statutaires ne décomptent pas dans le plafond d'emploi (ex : congé parental détachement)
Des absences ne décompte pas dans le plafond d'emploi (ex : CLD → prestation et non rémunération 64 111)
Personnels non recensés dans le plafond d'emplois. Acompte versé hors 64111

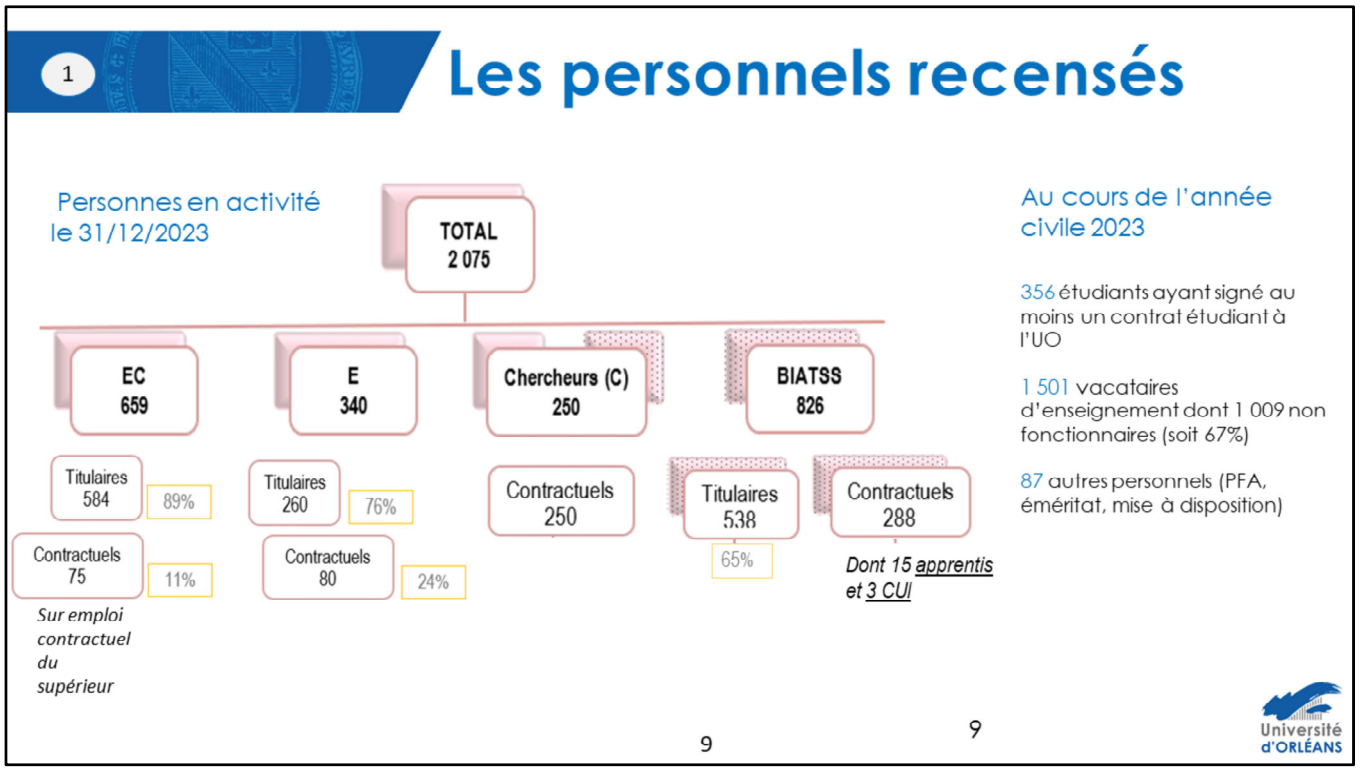

Contrat étudiant : *tutorat, surveillance aux examens, inscriptions des étudiants, accompagnement des étudiants en situation de handicap, "tutorat COVID-19" pour accompagner les étudiants en difficultés, etc.*

Non observés parmi les personnels dits hébergés (personnel du CNRS car non exhaustif dans SIHAM – Voir CIOM labo pour « ordre de grandeur »

Au 31/12/2023 :
Les personnels titulaires représentent 67% de l'ensemble des personnels en activité (eff. 1382).
Les personnels en CDI représentent 4% de l'ensemble des personnels en activité (eff : 81).
Les personnels contractuels en CDD représentent 29% des personnels en activité (eff : 612 dont 81 sur emplois contractuels du supérieur)

Rappel Nouveau en 2022 : les CUI

Effectifs cumulés - 2023 :
2 075 +356+1 501 vac.+ 41 éméritats + 20 PFA + 26 mise à disposition = **4 019**
Parmi les 2 075 personnels en activité : 14 personnels sont en CLD et CLM

Estimation 2023 avec CNRS : **Σ 4 320**
Rappel 2022 : **Σ 4 120**

---

*PFA : **Professeur Formateur Académique***

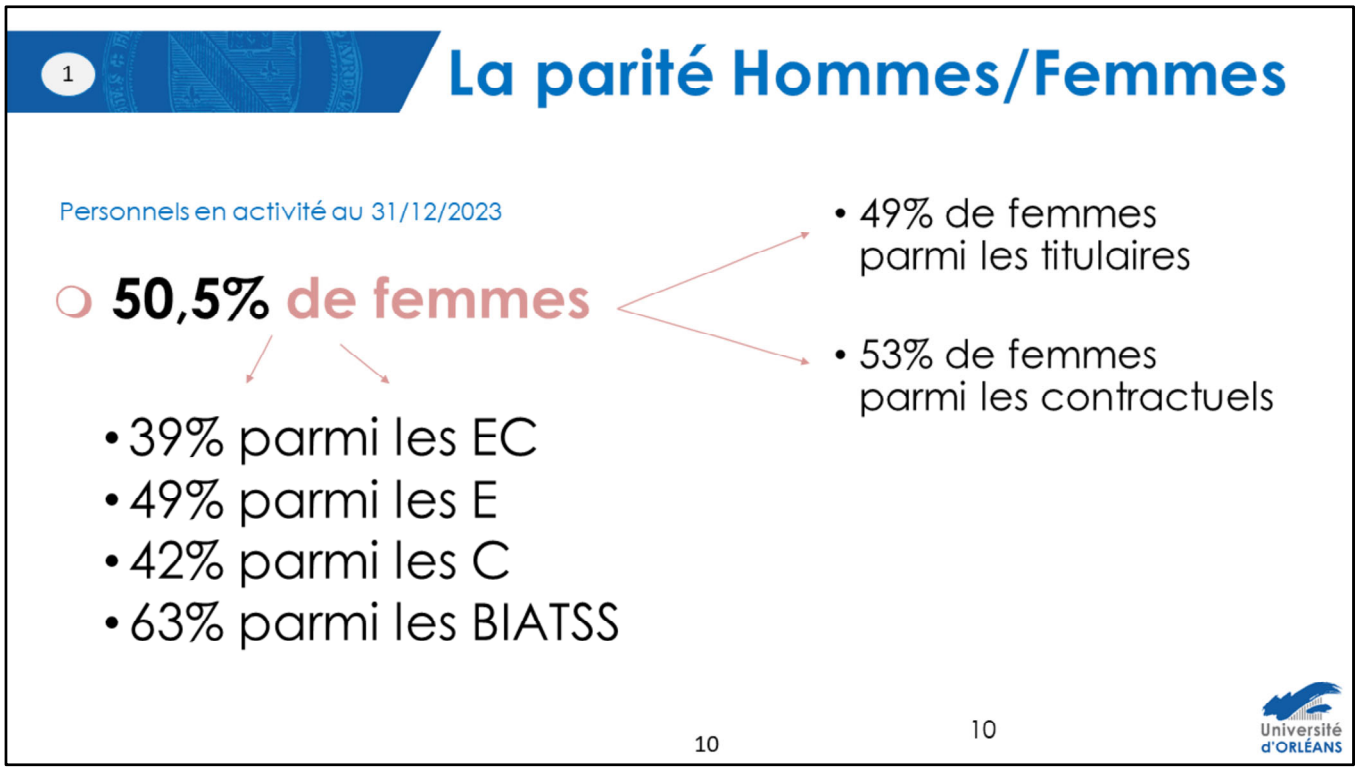

RSU 2023 Parité hommes/femmes focus en p.27-30
Parmi les EC titulaires : Part des femmes en sciences 31,9% (c'est le minimum)
Parmi les E titulaires : Part des femmes en sciences 38,2% (c'est le minimum)

Autres caractéristiques – profils des personnels RSU 2023
91% des personnels sont domiciliés dans la région CVL (1 879)
12 % des personnels sont de nationalité étrangère
80 personnels sont des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) soit 3,9% de l'ensemble des personnels recensés

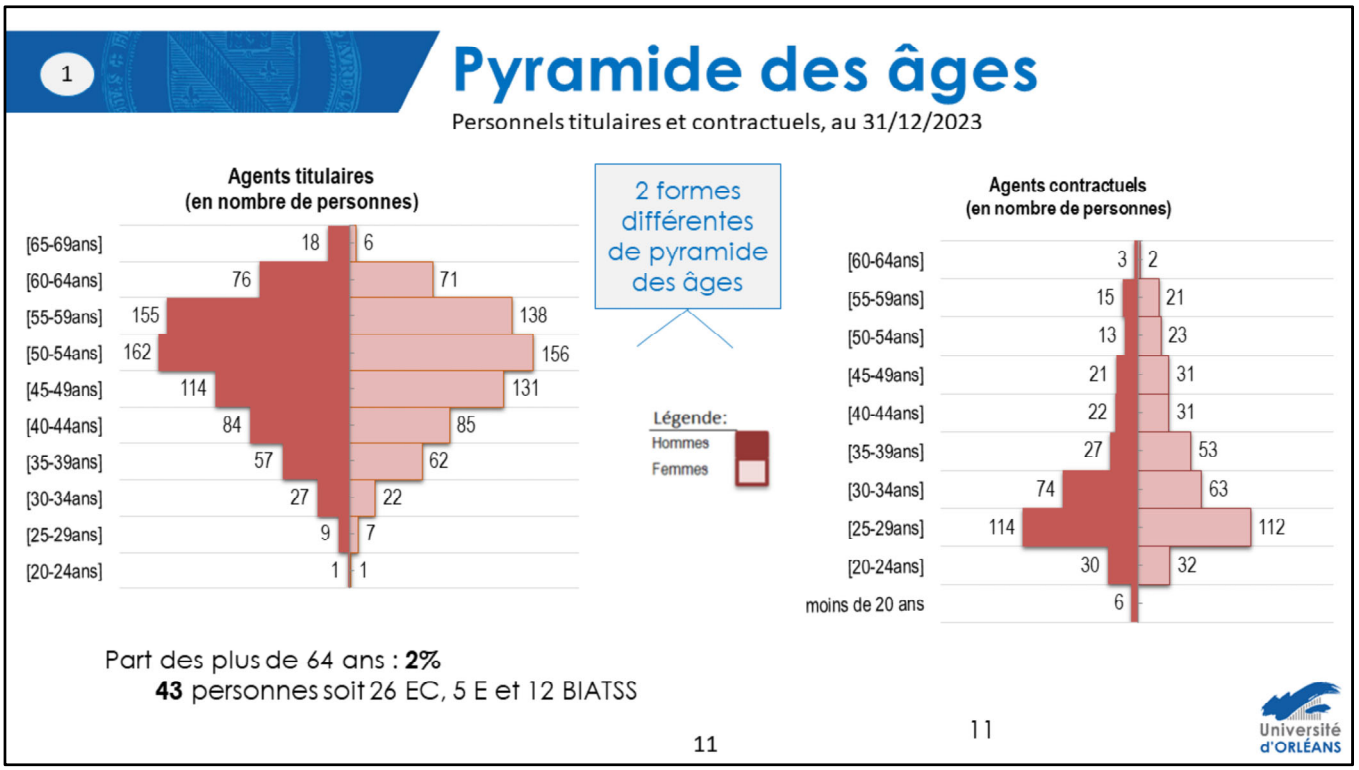

<u>La pyramide des âges des agents titulaires présente la forme d'une « toupie » ou « champignon »</u> :
prévision de nombreux départs à la retraite, perte de savoir-faire

La pyramide des âges des agents contractuels présente la forme de « poire écrasée » : le recrutement de « jeunes chercheurs » et contrats doctoraux a un impact. Attention à ce qu'ils ne partent pas tous en même temps, qu'il n'y ait pas de problème de promotion, investissement dans la formation à mettre en place

Age moyen : 45 ans
Titulaires : 50 ans
Contractuels : 34 ans

Nombre de personnels de plus de 64 ans : Part des plus de 64 ans : **2%**
43 personnes soit 26 EC, 5 E et 12 BIATSS

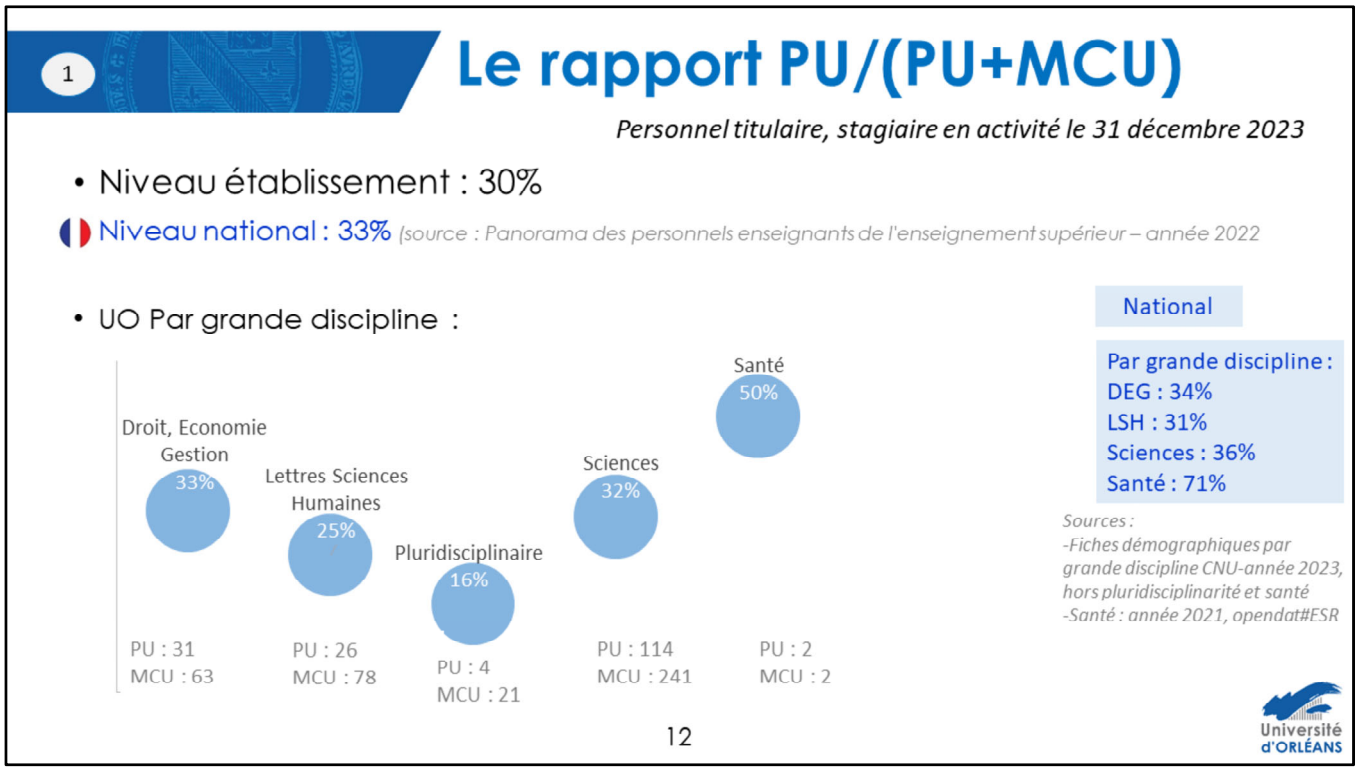

RSU 2023 p. 35-39 pour tableau par section CNU

Au sein de la DPPA fichier excel intitulé
Pour la comparaison nationale source livre "Panorama des personnels enseignants de l'enseignement supérieur(PEES) alors le ratio année 2022 est de 37% y compris filière hospitalo-universitaire (hors corps spécifiques)
Par grande discipline : voir les fiches démographiques CNU (dernière année universitaire disponible 2022-2023, hors multidisciplinaire) *disponible dernier trimestre 2024 via le site web :*
https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/fiches-demographiques-des-sections-du-conseil-national-des-universites-cnu-83047
Pour la santé : https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-enseignants-titulaires-esr-public/export/?refine.rentree=2021

– Décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des Professeurs des universités et aux corps assimilés.
Objectif d'ici 2025 : 40% de PR et 60% de MCF

→ Au sein de la DPPA fichier excel créé intitulé « comparaison_nationale_sources.xlsx » Y:\DPPA\3.RAPPORT SOCIAL UNIQUE\3.6_BS et RSU\3.6.4_RSU\2023\5_Présentation ppt\comparaison_nationale_sources.xlsx
---
SI QUESTION SUR PERSONNEL BIATSS alors p. 44 BIATSS Titulaires : catégorie A : 175 (33%), catg B : 162 (30%) et catégorie C : 201 (37%) Pas de référence nationale actualisée disponible

2

Le recrutement

BIATSS : Evolution du nombre de postes publiés

Evolution de la durée moyenne entre la publication de l'offre et la date du dernier entretien

	2021	2022	2023
Postes publiés	144	169	168
% de postes pourvus	77,8%	78,1%	83,0%
Nombre de jours	64	77	76

13

Université d'ORLÉANS

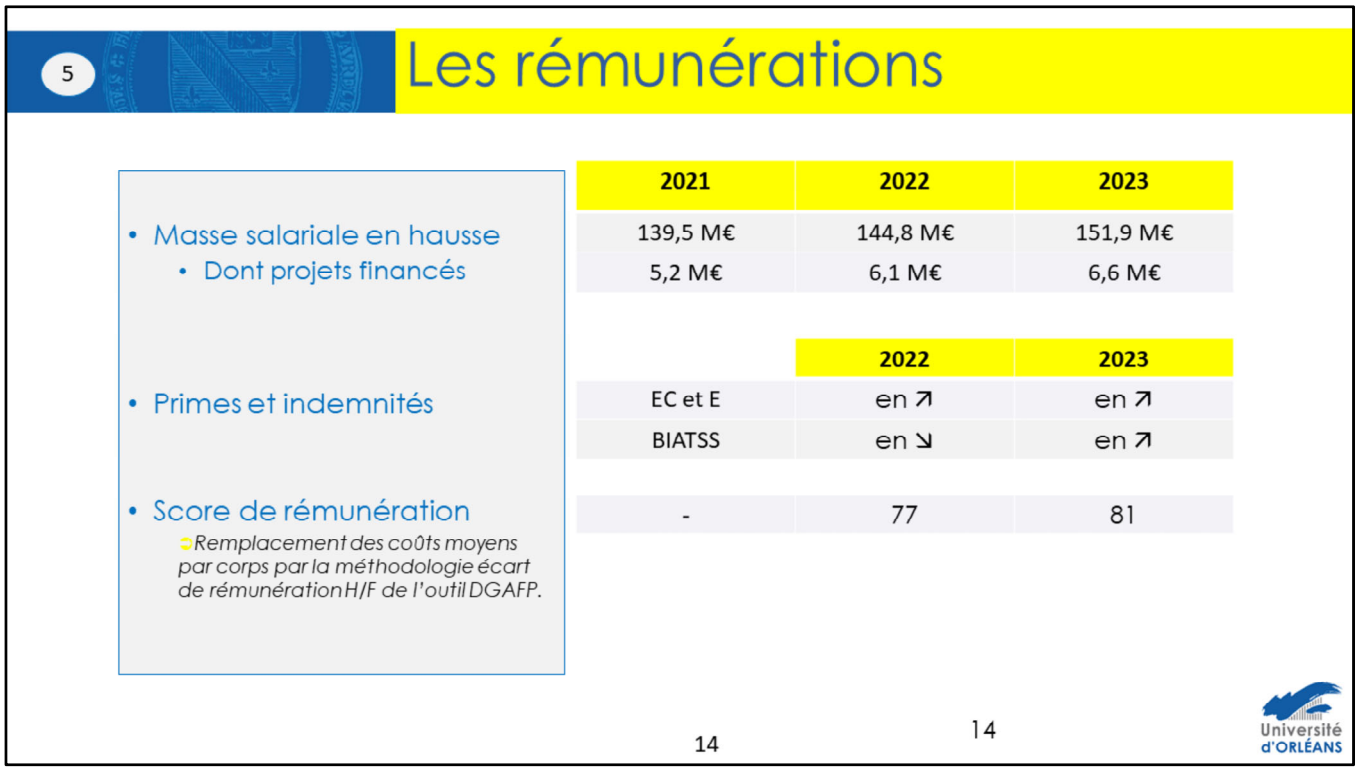

5

Les rémunérations

- Masse salariale en hausse
  - Dont projets financés
- Primes et indemnités
- Score de rémunération
  - ➲ *Remplacement des coûts moyens par corps par la méthodologie écart de rémunération H/F de l'outil DGAFP.*

2021	2022	2023
139,5 M€	144,8 M€	151,9 M€
5,2 M€	6,1 M€	6,6 M€

	2022	2023
EC et E	en ↗	en ↗
BIATSS	en ↘	en ↗
-	77	81

14

14

Université d'ORLÉANS

p. 90 L'évolution la masse salariale entre 2023 et 2022 est principalement dûe :
CF. Compte financier 2023 CA du 10 mars 2023

à la revalorisation du point d'indice de 1,5% au 01/07/2023,
à la revalorisation de la rémunération des doctorants contractuels,
aux nouvelles mesures prises par l'établissement pour revaloriser l'indemnitaire des personnels,
au Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

Et à la baisse :
des heures complémentaires et vacations,
du plafond d'emploi hors contrats de recherche.

<u>Primes</u>
Hausse : du nombre et du montant pour les EC/E (5 149 695 € vs 4 582 173 en 2022)

Retour à la hausse : du nombre et du montant pour les BIATSS titulaires (3 589 342 € (effectifs : 626) vs 2 759 901 (en 2022, effectifs 587) . L'augmentation observée en 2023 est la résultante d'un rattrapage indemnitaire sur l'année 2022 et 2021. Ainsi le nombre de bénéficiaires ne concernent pas uniquement les personnels titulaires en

activité au 31/12/2023.

3

Les parcours professionnels*

des personnels titulaires

		2021	2022	2023
Nombre total de promotions		105	148	136
EC : Promotions de grade	PU	17	21	26
	MCU	35	36	21
EC : Promotions de corps Repyramidage	MCU-PU	5	6	6
E : Promotions de grade	2nd D°	22	28	40
	EC et E	**79**	**91**	**93**
BIATSS : Promotions de grade		19	30	24
BIATSS : Promotions de corps		7	16	9
BIATSS : Promotion de corps Repyramidage			11	10
	BIATSS	**26**	**57**	**43**

**hors concours et examens professionnels*

15

15

Université d'ORLÉANS

Promotions de grade

PU

CNU : 12 en 2023 10 en 2022, 9 en 2021
Voie locale : 10 en 2023, 10 en 2022, 8 en 2021
Voie spécifique : 4 en 2023, 1 en 2022, -

MCU

CNU : 9 en 2023, 17 en 2022, 18 en 2021
11 en 2023, 18 en 2022, 17 en 2021
1 en 2023, 1 en 2022, -

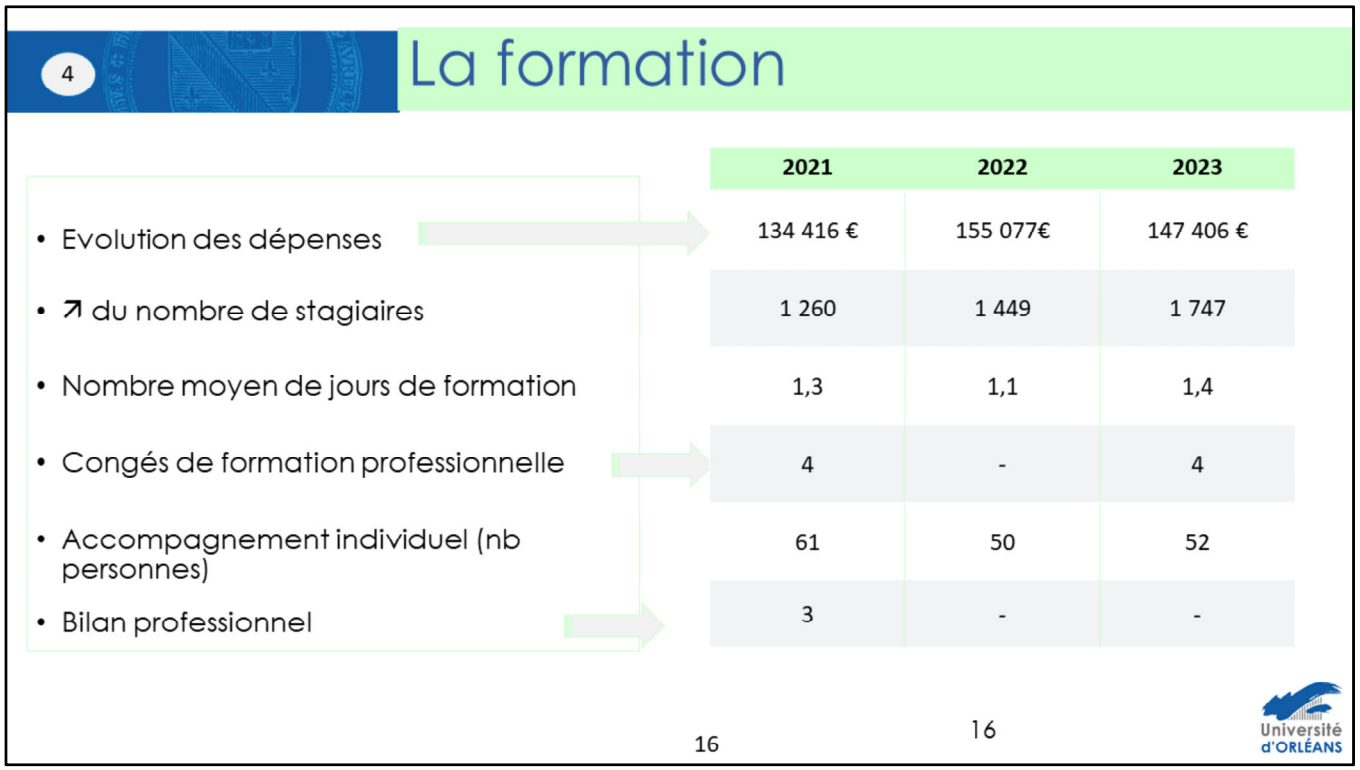

En 2023, toutes les demandes de CFP ont été accordées. On constate que les catégories B et C ne font pas de demande de CFP.

Rappel 2022 : 2 demandes CFP formulées n'ont pas abouti.

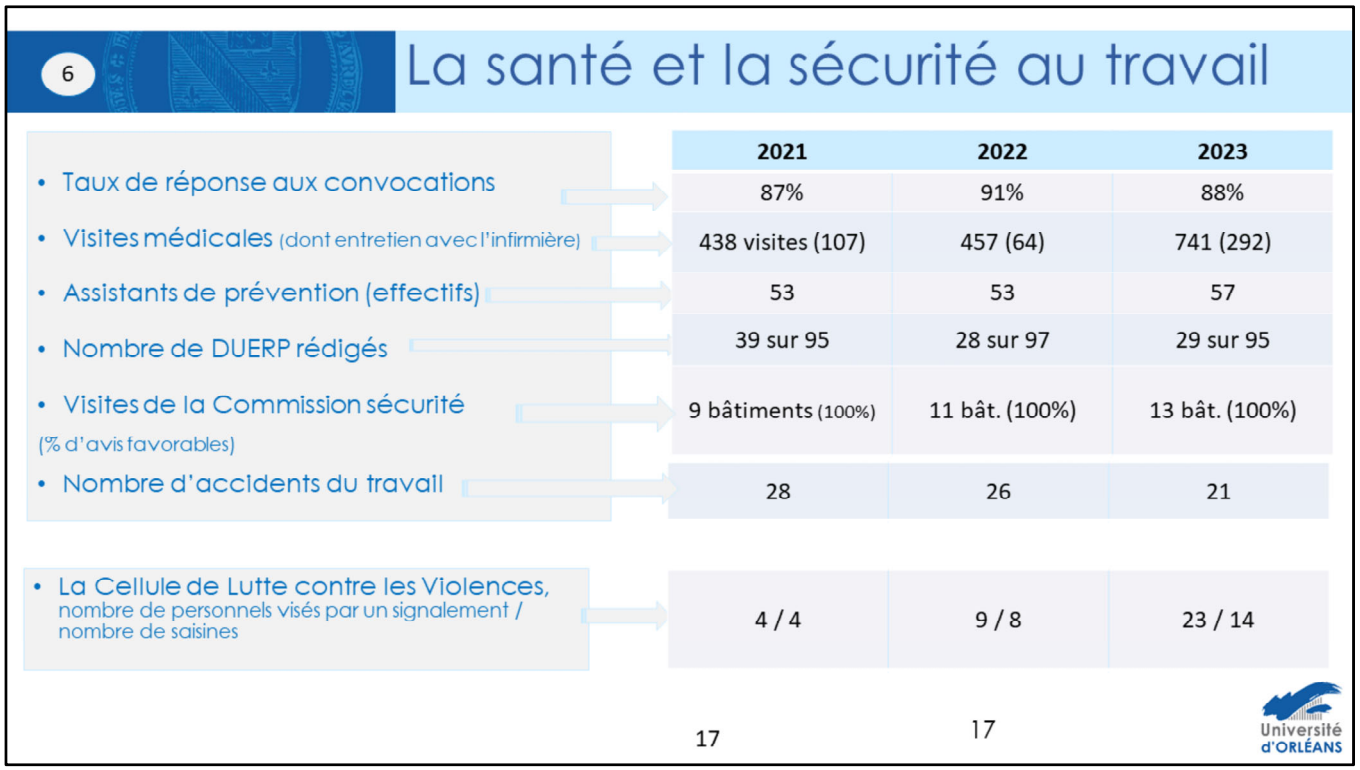

6

La santé et la sécurité au travail

	2021	2022	2023
• Taux de réponse aux convocations	87%	91%	88%
• Visites médicales (dont entretien avec l'infirmière)	438 visites (107)	457 (64)	741 (292)
• Assistants de prévention (effectifs)	53	53	57
• Nombre de DUERP rédigés	39 sur 95	28 sur 97	29 sur 95
• Visites de la Commission sécurité (% d'avis favorables)	9 bâtiments (100%)	11 bât. (100%)	13 bât. (100%)
• Nombre d'accidents du travail	28	26	21
• La Cellule de Lutte contre les Violences, nombre de personnels visés par un signalement / nombre de saisines	4 / 4	9 / 8	23 / 14

17 17

Université d'ORLÉANS

À partir de la page 95 (RSU 2022) et 103 pour le RSU2023

Suivi médical : p.108
+ 284 visites médicales soit une augmentation de 6,2%
Rappel en 2022 : Entretien infirmier du 01/01/2022 au 01/07/2022

p.112 Parmi les 29 DUERP rédigés en 2023 : 29 ont rédigé un programme d'action de prévention soit 100%
Parmi les 28 DUERP rédigés en 2022 : 28 ont rédigé un programme d'action de prévention soit 100%
Parmi les 39 DUERP rédigés en 2021 : 31 rédigés avec programme d'actions de prévention soit 80%
Parmi les 44 DUERP rédigés en 2019 : 37 rédigés avec programme d'actions de prévention soit 84%

P.113 accidents principalement des chutes au sol
---

p. 114 Parmi les 8 saisines 2022, 4 ont fait l'objet d' un Accompagnement psychologique, médical et/ou social,
---

p. 116 **Les BOE** :
80 en 2023 soit 3,9% des personnels en activité (+9 depuis 2019).

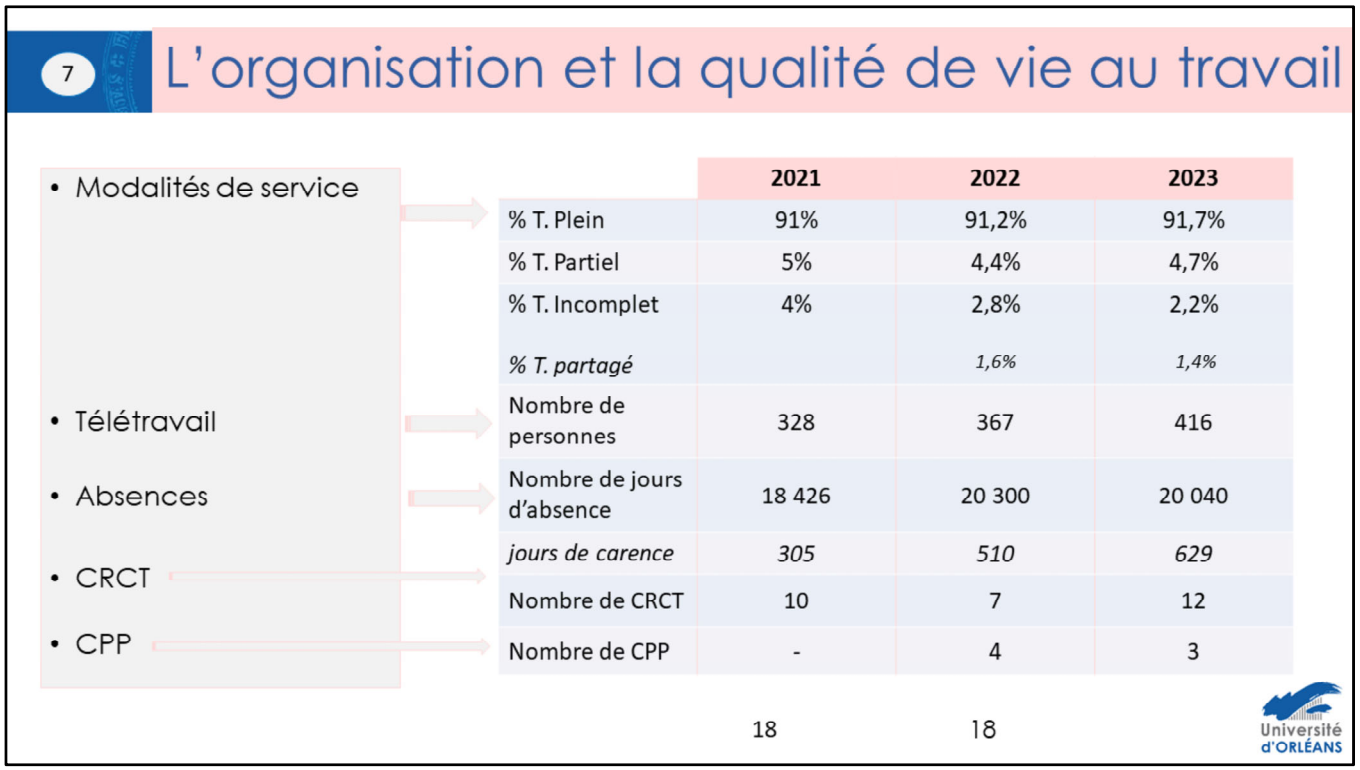

2 050 personnes en activité → ETP = 1 984,3 au 31/12/2021
2 068 personnes en activité → ETP = 2 001,8 au 31/12/2022
2 075 personnes en activités → ETP =2 014,1 au 31/12/2023

p. 125 Télétravail
Coût du forfait-télétravail : 28 299€ en 2023, 34 093€ en 2022 (2021 : 11 696€)

p.128 congés de sécurité sociale : ↘ en 2023, ↗ Nb de jours d'absences en 2022
Jours d'absence CMO : de 10 310 jours en 2022 à 9 810 en 2023
Jours Congé de maternité : légère baisse
Jours Congé de paternité : en baisse
Le nombre moyen de jour d'absence augmente de 1 jour (de 7,3 en 2021 à 8,2 en 2022)
Stable en 2023

p.133 jours de carence 629 jours pour 338 personnels en 2023 contre 510 jours pour 355 personnels en 2022

p.134 CRCT et CPP
7 CRCT en 2022 dont 1 au titre du CNU (10 en 2021 dont 7 au titre du CNU)

p.135 Réorganisation de service : 2 réorganisations, 1 création et 2 projets

en 20233 en 2022 (DAF, DGS et cabinet de la présidence)

8

L'action sociale et culturelle

- Prestations sociales :
- Aide à la restauration (hors CNRS) :
- Aide aux transports en communs :
- Forfait mobilité durable
- Association ASTUCE :
- Aide financière exceptionnelle :

	2020	2021	2022	2023
PIM	40	27	53	44
ASIU	84	95	94	93
Nombre de repas	3 888	5 040	6 487	8 746
Nombre de bénéficiaires	303	266	301	345
	63	80	221	173
Nombre d'adhérents	444	448	467	466
Nombre de dossiers retenus	8	1	6	9

19

Université d'ORLÉANS

p.138 Nombre d'agents concernés pour les prestations sociales Retour à la hausse pour les PIM. Stable pour les ASIU

p.139 Aide à la restauration : aucune donnée disponible pour le CNRS

p.140 forte hausse des personnels ayant fait une demande de forfait mobilité durable

9

Le dialogue social

2021	2022	2023
11 **CA** en séance plénière	11	12
5 **CAc** en séance plénière / 18 en formation restreinte	7 / 20	9 / 17
9 **CR** en séance plénière / 10 en formation restreinte	9 / 10	8 / 11
9 **CFVU** en séance plénière	9	10 / 2 en séance restreinte
10 réunions CHSCT	8	4 réunions F3SCT
11 CT dont les avis « pour » représentent 70% des 60 points soumis au vote.	14 CT dont les avis « pour » représentent 75% des 36 points soumis au vote.	14 CSA dont les avis « pour » représentent 81% des 63 points soumis au vote.
1 CCPANT	1 CCPANT	2 CCPANT
	2 Commissions d'action sociale	8
	5 commissions d'experts _ filière ITRF 2 commissions d'experts _ Filière BIB	4 commissions d'experts _ filière ITRF 2 commissions d'experts _ Filière BIB

20

20

Université d'ORLÉANS

p. 143 Chapitre 9 :

Actualisation du tableau 9.8 concernant la décharge des personnels par organisation syndicale.

En 2023, les personnels BIATSS, EC et E ont fait respectivement 177 et 42 jours de grève cumulés.

En 2023, parmi 219 jours de grève, 137 (63% de femmes) et 82 (37% hommes)
Parmi 41 jours de grève en 2022, 33 (80%)femmes et 8 (20%)hommes.
Rappel 2021 : 30 jours de grève contre 68 en 2020, 206 en 2019.

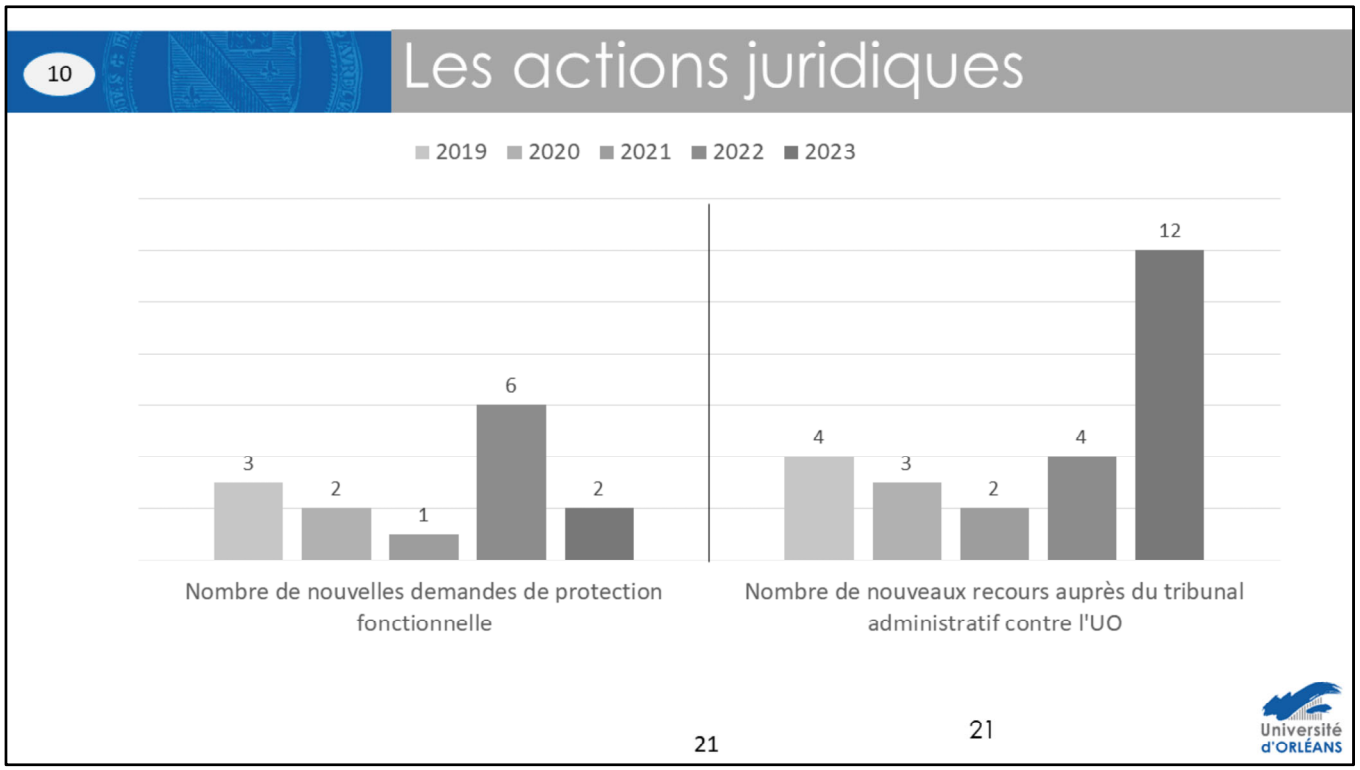

p. 149

Protection fonctionnelle :

l'établissement protège ses agents, quelque soit son statut, d'attaques dont il fait l'objet pendant l'exercice de ses fonctions ou contre les mises en causes de sa responsabilité civile et pénale, devant le juge pénal, à raison de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle.

Elle peut se manifester par la prise en charge par la prise en charge d'avocat et d'indemnisation du préjudice, autres frais de justice mais aussi par des actions de préventions et de soutien.

En 2023, 7 décisions ont été défavorables à l'université contre 2 en 2022.

Merci de votre attention !

Publication de la version RSU :
https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/rapport-social-unique

+ Publication des chiffres-clés, score de rémunération

Des questions ?

22

22

Université d'ORLÉANS

Si la réponse n'est pas apportée en séance, celle-ci sera communiquée via la DRH et/ou DPPA dans les meilleurs délais.